



VILLE AMIE DES ENFANTS
.....
DOSSIER DE CANDIDATURE
2014 / 2020



Fresque humaine composée par l'ensemble des écoles élémentaires de la ville du Pecq,
le 29 septembre 2012.

Photographie réalisée par le service photographique des sapeurs-pompiers des Yvelines,
du haut de la grande échelle.

Image d'illustration de la Carte de vœux pour l'année 2013.

SOMMAIRE

Fiche des contacts de la ville.....	4
Fiche introductive de diagnostic local	5
Fiches thématiques	10
Fiche 1 : Bien-être et cadre de vie.....	10
Fiche 2 : Non-discrimination et égalité d'accès aux services	15
Fiche 3 : Participation citoyenne des enfants et des adolescents.....	23
Fiche 4 : Parentalité, santé, hygiène et alimentation.....	27
Fiche 5 : Sécurité et protection	32
Fiche 6 : Education, jeu, sport, culture, loisirs	36
Annexes.....	45
Projet sportif municipal	
Projet éducatif territorial (PEdT)	
Charte Commune-Handicap	
Diagnostic social de Territoire (2013)	

.....

FICHE DES CONTACTS DE LA VILLE

.....

Ville :	LE PECQ
Maire de la ville :	Madame Laurence BERNARD
Contact au Cabinet du Maire :	Madame Sabine BRIOULET
Téléphone :	01.30.61.21.21 (poste 3610)
Mail :	cabinet1@ville-lepecq.org
Adresse :	13 bis Quai Maurice Berteaux
Code postal :	78 230
Elus référents Ville amie des enfants :	Madame Nicole WANG Madame Martine GAUTHIER Monsieur Sébastien PLOUVIER
Titres :	Adjoint au maire en charge de la Vie scolaire Conseillère municipale déléguée à l'Enfance et à la Petite Enfance Adjoint au maire en charge des Sports et de la Jeunesse
Téléphones :	01.30.15.14.32 01.39.16.87.22 01.78.64.67.16
Mails :	nwang@ville-lepecq.fr mgauthier@ville-lepecq.fr splouvier@ville-lepecq.fr
Référent administratif Ville amie des enfants :	Monsieur Grégory BUYS
Titre :	Responsable Enfance
Téléphone :	01.30.61.21.21 (poste 3048)
Mail :	clshclem1@ville-lepecq.org
Responsable Communication :	Madame Brigitte LESGOURGUES
Téléphone :	01.30.61.21.21 (poste 3631)
Mail :	com1@ville-lepecq.org

FICHE INTRODUCTIVE: DIAGNOSTIC LOCAL

Le Pecq, situé en Ile-de-France dans le département des Yvelines, à quinze kilomètres à l'ouest de Paris, est une commune de 17 014 habitants¹ qui s'étend sur un territoire de 292 hectares.



La ville, située sur les deux rives de la Seine, est composée de 6 quartiers (Mexique, Canada, Vignes-Benettes/Grandchamp, Ermitage/Charles de Gaulle, Cité et Saint-Wandrille), relais de l'action municipale permettant d'animer la vie locale et d'organiser l'utilisation des équipements publics. De façon schématique, nous pouvons distinguer 2 zones en fonction de leurs caractéristiques respectives :

- une grande zone résidentielle aux abords du pont et de la Seine, mélangeant des maisons individuelles et des résidences collectives ; et

¹ Recensement INSEE 2014

- une partie plus excentrée par rapport au pont du Pecq (en violet sur la carte), constituée de deux types urbains distincts :
 - un domaine privé composé de pavillons ; et
 - un quartier avec d'importantes résidences collectives.

L'identité communale est intrinsèquement liée à la présence de la Seine car, au Moyen Age, les marchands, pour éviter les droits de péage, utilisaient le port du Pecq – à l'époque appelé « Port Aupec » – pour débarquer les marchandises et les acheminer ensuite par chariot jusqu'à Paris.

A la Restauration, Le Pecq devient un port marchand très actif et est choisi comme terminus de la première ligne de chemin de fer Française en 1837. A seulement vingt-cinq minutes de la place de l'Europe à Paris, les touristes affluent, attirés par le charme du village, l'agrément de ses rives et la présence d'un important établissement thermal, le « Spa Français », qui fonctionna jusqu'en 1904. Les Parisiens viendront passer leur week-end en famille dans la bourgade et y profiter des plaisirs de l'eau à 15 km de la capitale. A partir de 1878, un bateau à vapeur assurait un service quotidien de mai à septembre entre le Pont-Royal à Paris et Le Pecq. De 1933 à 1942, durant l'été, l'Ile Corbière recevait beaucoup de familles parisiennes ou habitant les environs, désireuses de se baigner dans la Seine. Il y avait alors une plage aménagée avec un plongeur, ainsi qu'un restaurant et sa piste de danse en plein air. Depuis, l'Ile Corbière a été rendue à la nature, classée « monument naturel » en 1938. En 1934, une société ouvre la plage-piscine du Pecq (photo ci-contre) sur l'Ile aux Dames, composée d'un bassin de 100 mètres de long – alors la plus grande piscine d'eau douce d'Europe –, avec une grande plage de sable, des plongeurs, des tremplins, des jeux de plage et un bar-dancing. La plaquette promotionnelle du Domaine de l'île aux dames lisait : « Vos enfants y vivront mieux et vos amis vous y suivront. Vous pourrez y concilier vos occupations de citadins avec la vie calme et relaxante de la campagne. »²



² <http://www.resileauxdames.fr/296776958>

Avant la Seconde Guerre mondiale, Le Pecq n'était encore qu'un bourg de 5 000 habitants, dont les maisons étaient regroupées sur la rive gauche de la Seine. Une partie de ses terres était occupée par des jardins maraîchers et des vergers.

Pendant la guerre, le 3 mars 1942, Le Pecq est durement touché par un bombardement de la Royal Air Force qui visait les usines Renault de Boulogne-Billancourt, faisant 47 morts. Une plaque commémorative rappelle ce triste événement de l'Histoire.

La reconstruction d'après-guerre va rapidement faire évoluer la population : près de 7 000 habitants en 1955, 10 000 en 1960 et plus de 16 000 en 1970, chiffre autour duquel la démographie s'est maintenant stabilisée.

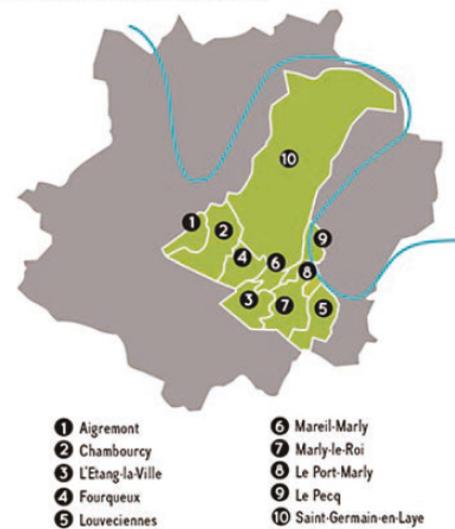
Par l'agriculture, le commerce, la plaisance et la beauté des paysages, le fleuve a permis le développement de notre commune. Demain, cet atout sera utilisé pour développer le tourisme au sein de l'intercommunalité. Aujourd'hui déjà, des bateaux de croisières y accostent pour permettre aux touristes d'aller visiter le château de Versailles et la région Saint-germanoise.

Par ailleurs, la proximité avec Paris – et en particulier avec le quartier d'affaires de La Défense – est un atout supplémentaire qui apporte du dynamisme et participe à faire du Pecq une ville prisée. De plus, de par son pont, le territoire de la commune est très emprunté et, de ce fait, davantage fréquenté.

La ville du Pecq fait également partie de l'intercommunalité Saint-Germain Seine et Forêts, qui comprend 9 autres villes situées à l'Ouest de la Seine. Elle a d'abord été créée sous la forme d'une communauté de communes le 1^{er} janvier 2014, puis a rapidement évolué dès le 1^{er} janvier 2015 pour devenir une communauté d'agglomération – avec des compétences élargies. Le Maire du Pecq, Madame Laurence Bernard, en est la vice-présidente chargée du transport.

La Seine est ainsi un élément structurant pour la nouvelle identité intercommunale, mais davantage encore pour celle de la ville. En effet, la présence de la Seine a permis l'essor économique de la commune au Moyen Age, dont le développement s'est fait autour de ce centre d'activité commerciale et maritime. En conséquence, le fleuve traverse le territoire de la ville, tout comme une route nationale (RN13), ce qui a renforcé le développement et le fonctionnement par quartier de la ville. Cette organisation décentralisée permet aux habitants d'être à proximité des services qu'ils utilisent, facilitant ainsi leur quotidien et favorisant leur épanouissement au sein de la commune.

SAINT-GERMAIN SEINE ET FORÊTS



© Ville de St-Germain-en-Laye

Nous y trouvons ainsi 4 crèches, 2 halte-garderies et 1 structure multi-accueil ; 5 écoles maternelles et 5 écoles élémentaires ; 6 accueils de loisirs sans hébergement (3 accueils maternels, 1 accueil élémentaire et 2 accueils mixtes [maternel et élémentaire]) ; 2 collèges, l'un d'entre eux avec une SEGPA (Section d'enseignement général et professionnel adapté), une section britannique et une section portugaise ; 1 école privée (maternelle, primaire, collège et lycée) ; 3 bibliothèques ; 1 stade et 4 gymnases, 1 piscine municipale et 1 piscine intercommunale, des terrains de basket/hand/foot dans 4 quartiers, 4 tables de ping-pong dans 3 quartiers et des terrains de volley dans 2 quartiers différents ; 7 parcs et jardins répartis dans la ville, avec des jeux pour enfants dans chaque quartier.

En ce qui concerne la sociologie des alpicois, on peut diviser la population en trois tiers :

- un tiers de professions et catégories socioprofessionnelles supérieures ;
- un autre constitué de classes moyennes ; et
- un dernier tiers avec des ménages plus modestes.

En 2011, selon l'Insee, la population alpicoise se répartissait par tranches d'âges comme suit :

- 0 à 14 ans : 19,4 % (18.6 % au plan national en 2015)
- 15 à 29 ans : 16,8 % (17.8 % au plan national en 2015)
- 30 à 44 ans : 20,5 % (19.2 % au plan national en 2015)
- 45 à 59 ans : 19,9 % (19,9 % au plan national en 2015)
- 60 à 74 ans : 12,9% (15,4 % au plan national en 2015)
- 75 ans et plus : 10,4 % (9,1 % au plan national en 2015)

Pour résumer, nous avons approximativement :

- 1/5 de la population ayant moins de 15 ans ; et
- 1/4 de la population ayant plus de 60 ans.

Quant aux ménages alpicois, ils étaient 4 615 à vivre sur le territoire de la ville en 2011, dont 2 117 étaient des familles avec enfants.

Si l'on se réfère au Diagnostic social de Territoire (présent en annexe à la fin du document) réalisé par la commune et le Conseil général des Yvelines en 2013 – en concertation avec les associations, les conseils de quartier et les professionnels de terrain –, on remarque qu'une des évolutions de notre population concerne le fait que, dans beaucoup de familles, les deux parents travaillent. Ceci est conforme à la tendance générale de notre société, ce qui peut parfois se faire au détriment de la disponibilité à l'égard de la vie familiale.

Par ailleurs, toujours selon le Diagnostic social de Territoire, on comptabilise 17,9% de familles monoparentales au Pecq, soit 800 familles. Ce chiffre, supérieur d'environ 5 points à celui qu'il était il y a dix ans, constitue une augmentation de 34,5%, suivant ainsi la tendance observable à l'échelle nationale. En effet, selon l'Insee³, en 2005, on compte en France 2,5 fois plus de familles monoparentales qu'en 1968. 85% de ces parents seuls sont des femmes, occupant un travail dans 1 cas sur 2, alors qu'elle fournit généralement l'essentiel des revenus

³ http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1195

du ménage. Ces familles monoparentales étaient 1,76 millions en 2005, représentant ainsi 2,84 millions d'enfants.

Si certains parents constatent leurs propres difficultés et manifestent leur attente d'un accompagnement ou d'un soutien, pour d'autres familles, il convient d'adopter une démarche proactive en les repérant de façon précoce pour éviter que leur situation ne se dégrade. Etant donné que les problèmes familiaux entraînent généralement des complications éducatives pour les enfants concernés, être attentif au comportement de ces derniers est un des moyens permettant de repérer les familles qui sont dans des situations de crise, afin de leur venir en aide.

En conséquence, la commune du Pecq, consciente des problèmes qui touchent l'ensemble des familles au plan national, souhaite prolonger sa tradition de ville offrant un cadre de vie agréable, propice à un environnement familial harmonieux, où les enfants peuvent se développer et s'épanouir en toute sécurité – ce que nous détaillons dans les fiches thématiques. A ce titre et dans un contexte économique difficile, la ville s'engage à hauteur de 17 millions d'euros afin de préparer l'avenir, en investissant considérablement en direction des structures éducatives, sportives et de jeux, pour la période 2015-2020.

Parce qu'à nos yeux l'UNICEF incarne cette volonté d'améliorer sans cesse la vie des enfants, la ville du Pecq avait initialement fait le choix de présenter sa candidature en vue de l'obtention du label Ville amie des enfants, et ce sont les mêmes motivations qui prévalent aujourd'hui, alors qu'elle doit renouveler cet engagement.

FICHE 1

BIEN-ÊTRE ET CADRE DE VIE

En dehors des grands axes de circulation, les quartiers alpicois, pour beaucoup résidentiels, sont très calmes, même aux heures de pointe. Chaque quartier dispose d'espaces verts, de jardins et de parcs, permettant ainsi à chacun de s'extraire de l'environnement urbain tout en restant à proximité de chez soi. La ville dispose également d'un grand Parc – dont nous allons parler plus amplement – ainsi que de très jolies berges de Seine, entièrement rénovées, des deux côtés, afin de donner tout leur attrait aux balades à pied ou à vélo (investissements importants dans la « voie verte » avec de belles pistes cyclables en matériaux naturels). Enfin, surplombant la commune et offrant une vue superbe sur Paris, on trouve également un charmant petit chemin, appelé « sentier nature », passant au travers des vignobles, qu'il est très agréable d'emprunter pour se promener. En outre, un parcours pédagogique accompagne et informe le randonneur sur la flore locale pour une découverte ludique (un jeu des 7 familles est à disposition des familles alpicoises à l'accueil de l'Hôtel de ville ou en téléchargement sur le site de la ville). Trois parcours sont proposés : la Promenade de l'Eridan (20 minutes), la Promenade d'Aranjuez (30 minutes) et la Promenade de l'Ile Corbière (40 minutes). Le tout forme un ensemble de 5 kilomètres dans un cadre naturel et apaisant.

Actions majeures et innovantes pour le bien-être et le cadre de vie au Pecq :

Bien-être et cadre de vie avec l'environnement naturel du Pecq : les espaces verts de la ville

Nous l'avons dit, dans chaque quartier se trouve une zone d'espaces verts, afin d'alléger l'environnement urbain et de permettre aux habitants de retrouver la nature à proximité de leur habitation. Mais Le Pecq dispose également d'espaces verts beaucoup plus conséquents, formés par les bords des deux côtés de la Seine et par le Parc Corbière, tous deux des endroits très fréquentés le weekend par les nombreuses familles alpicoises. Si les bords de Seine sont naturellement des endroits propices aux balades et agréables pour les yeux, le Parc Corbière a lui été créé à partir d'une zone anciennement marécageuse du bord de

Seine, améliorée chaque année par des aménagements supplémentaires pour l'agrément de tous. Ce parc paysagé est composé de grandes pelouses sur 8,5 hectares – où les Alpicois apprécient passer leurs après-midi lors des belles journées –, ainsi que d'une promenade en bords de Seine. Le Parc est particulièrement accueillant pour les familles, avec sa ferme pédagogique (âne, poules, canards, etc.), son potager planté et récolté par les enfants, son



manège, son aire de jeux pour enfants, sa tyrolienne, une petite plage aménagée en espace détente pour l'été, des tables pour pique-niquer ou avec damier et un stand de restauration légère. Avec son kiosque, le parc offre un cadre idéal pour les diverses animations proposées chaque dimanche à 16h en été. De plus, le parc accueille des événements majeurs organisés par la ville, parmi lesquels la « Fête Ô Pecq » (ex-Fête de la Jeunesse) et « Naturôpecq » – la fête dédiée à la nature et aux animaux.

Par ailleurs, depuis 1992, Le Pecq participe au concours des Villes et Villages Fleuris et a obtenu trois fleurs au niveau régional. Ce patrimoine naturel nécessite un entretien constant de la part du service Espaces verts de la ville, particulièrement apprécié des alpicois. Des bacs à fleurs en brique rouge et des parterres dans les quartiers, offrent une touche de verdure et d'esthétique au sein de l'environnement urbain.

Un concours récompensant les balcons et jardins les plus fleuris, « Le Pecq en Fleurs », ouvert à tous les habitants, est également organisé chaque année durant l'été.

Enfin, le service des espaces verts de la ville organise de nombreuses actions en direction des enfants des écoles primaires. L'objectif est de les associer au respect de leur environnement et de les intéresser au cycle de la nature : plantation d'arbres et de récolte du potager au parc Corbière, confection de nichoirs à oiseaux, participation aux concours d'épouvantails en objets recyclés et plantation de fleurs dans les écoles avec les jardiniers de la ville.

Bien-être dans la ville lors des fêtes, avec les animations autour du père Noël :

A l'occasion des festivités de fin d'année, Le Pecq se met au service de l'imaginaire collectif entourant Noël, en particulier à l'égard des enfants et des familles. L'objectif est de créer de la cohésion entre les Alpicois, en leur permettant de se rencontrer autour de fêtes traditionnelles auxquels les citoyens sont attachés, notamment pour les enfants ayant des situations familiales compliquées. C'est ainsi l'occasion de leur offrir une partie de la magie de Noël en passant un agréable moment.

Dans ce cadre, la présence d'un père Noël est organisée, lequel passe dans chaque école pour rencontrer et émerveiller les enfants, créant ainsi l'évènement partout où il se trouve dans la ville.



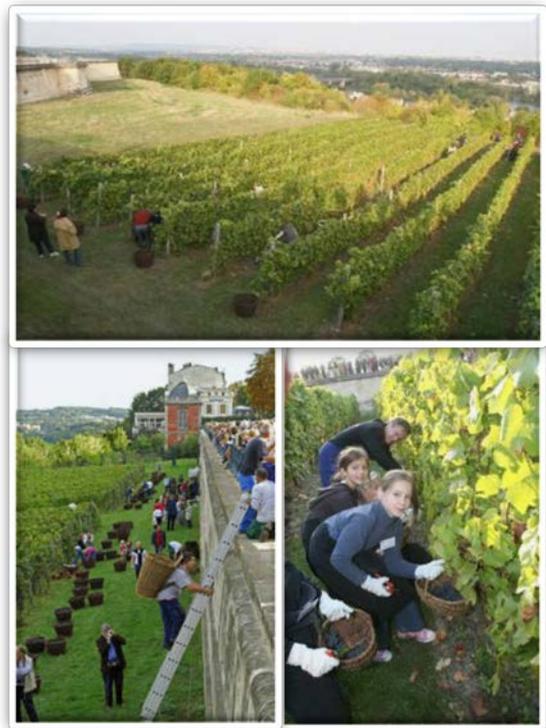
Un décor dans lequel se place le père Noël est ensuite installé devant la mairie du Pecq, permettant aux familles de venir à sa rencontre, de parler avec lui et d'immortaliser ce moment fabuleux en photo.

De plus, le service Communication de la mairie du Pecq, avec l'aide de la maison de retraite Les Tilleuls, répond individuellement à tous les enfants de la ville qui ont fait la démarche d'envoyer une lettre au père Noël par le biais de la municipalité. Les réponses sont bien sûr personnalisées, comme si le père Noël s'adressait réellement à l'enfant en question.

Autres actions notables de la ville pour le bien-être et le cadre de vie :

- Des espaces aménagés pour les enfants et des aires de jeux ont été créés pour chacun des quartiers de la ville, en lien avec le travail effectué par les conseils de quartier.
- Présence d'un pôle Education, Jeunesse et Sports à la mairie, où les questions relatives à l'enfance et à la jeunesse sont regroupées pour être traitées dans une approche globale.

- Le Pecq et la ville de Saint-Germain-en-Laye ont replanté une vigne intercommunale en 2000. Les deux mille pieds de vigne sont issus d'un cépage Pinot noir. Les vendanges ont lieu chaque année en septembre, avec la participation des enfants des écoles pour la cueillette. Ce moment se veut familial et convivial. Le site retrouve ainsi sa vocation historique, reconstituant la perspective de la Terrasse vers Paris, telle que l'avait imaginé Le Nôtre. De plus, les deux communes renouent avec plus de treize siècles d'histoire, puisque la culture de la vigne dans la région remonte au VIII^e siècle.



- Une attention toute particulière est portée à la propreté et à la salubrité de la ville, grâce au travail remarquable des services techniques : quatorze distributeurs de sacs pour ramasser les déjections canines sont installés à côté des écoles et dans les rues sensibles, ainsi que 3 vespachiens ; 7 îlotiers responsables de la propreté des différents quartiers de la ville sillonnent chaque rue (ils nettoient notamment chaque mercredi les cours d'école), et deux balayeuses circulent dans la ville du lundi au samedi. L'affiche ci-contre, conçue par les enfants âgés de 3 à 6 ans de l'école maternelle Jehan Alain, rappelle aux propriétaires d'animaux les désagréments des déjections canines non ramassées.



- Enfin, la construction de la nouvelle école Normandie Niemen dans le quartier des Vignes-Benettes a été effectuée selon la certification HQE (haute qualité environnementale), qui a ouvert ses portes aux élèves à la rentrée 2011.
- Intervention de notre Ambassadeur du tri dans les écoles de la ville pour sensibiliser les enfants et les jeunes à la question du recyclage des déchets.

La ville du Pecq prépare l'avenir:

- Projet de promenade sur les berges de Seine avec un accès handicapé et une vue dégagée à partir d'un ponton, porté par le Syndicat mixte d'aménagement, de gestion et d'entretien des berges de la Seine et de l'Oise (SMSO). Ainsi, la découverte de l'environnement naturel et fluvial alpicois sera favorisée, offrant un cadre d'autant plus agréable, notamment pour les familles du Pecq.
- Travaux de rénovation du groupe scolaire Jean Moulin, avec 13 à 14 millions d'euros investis pour améliorer la qualité du cadre scolaire des enfants.
- Rénovation de la Crèche des Diablotins et transformation en structure « multi-accueil », avec augmentation de la capacité d'accueil qui passe de 12 places à 30 places, ce qui représente un investissement d'un million d'euros.

FICHE 2

NON-DISCRIMINATION ET ÉGALITÉ D'ACCÈS AUX SERVICES

L'obstacle qui peut le plus communément se présenter aux familles, quant à l'accès au service, nous paraît être l'aspect financier. En conséquence, la ville du Pecq a toujours veillé à venir en aide aux familles qui sont financièrement en difficulté, tout en responsabilisant ses citoyens afin qu'ils ne perdent pas de vue que les services publics ont un coût pour la collectivité.

Pour la municipalité, égalité d'accès et non-discrimination rime avec liberté d'accès au service, ce qui doit être rendu possible par un financement généralement assuré par l'impôt et, selon les cas, partiellement par une tarification abordable à l'utilisateur.

Pour assurer l'égalité réelle et la non-discrimination dans l'accès aux services, il convient également d'informer les populations pour qu'elles aient connaissance des programmes qui peuvent les concerner et leur être utiles, d'où le rôle important joué par le journal de la ville *Le Pecq en Scène* dans sa communication avec les Alpicois.

Quant aux discriminations qui peuvent exister dans la société à l'égard de certaines personnes, la municipalité essaye de promouvoir les initiatives pédagogiques visant à expliquer à ses jeunes citoyens les valeurs d'universalisme. Ceci passe par une sensibilisation concernant des sujets cruciaux (discriminations en raison de la couleur de la peau, du sexe, du handicap, etc.) pour qu'ils soient capables de se mettre à la place de n'importe quel individu.

Enfin, pour permettre aux familles dont les deux parents travaillent toute la semaine de pouvoir bénéficier des services communaux, la municipalité organise des « nocturnes » au cours de la semaine, pour certains services, ainsi que des « permanences » le samedi.

Au niveau national, la frange démographique qui est davantage concernée par le handicap est celle des personnes âgées. Par exemple, selon les chiffres de France HID 2002, 61 % des déficients visuels sont des personnes âgées de plus de 60 ans.

Pour l'Insee : « Le handicap, dans toutes ses dimensions, touche 15 % de la population [...]. L'âge joue bien sûr un rôle primordial ; le nombre de personnes en situation de handicap est peu important avant 60 ans ; il augmente rapidement au-delà. Mais ce n'est pas le seul facteur : la catégorie socio-professionnelle a également une influence sur le risque de se retrouver confronté au handicap, les ouvriers étant deux fois plus touchés que les cadres. Une situation de handicap complique l'accès au monde du travail mais également à la culture et aux loisirs. »

A partir des chiffres donnés par l'Insee, on constate que :

- 45 % des moins de 60 ans ont une déficience visuelle, contre 82 % pour les 60 ans et plus (soit environ le double) ;
- 6 % des moins de 60 ans ont une déficience auditive, contre 29 % pour les 60 ans et plus (soit 5 fois plus) ;
- 13 % des moins de 60 ans ont une déficience de motricité, contre 45 % pour les 60 ans et plus (soit 3 fois plus) ; et que
- 17 % des moins de 60 ans ont une déficience d'ordre psychique, contre 30 % pour les 60 ans et plus (soit environ le double).

Selon l'Insee, « Les situations de handicap sont le plus souvent liées à l'âge. L'effet de l'âge sur le handicap est primordial. Le handicap ressenti ou identifié est rare chez les mineurs (3%) et le reste encore chez les moins de 60 ans (autour de 6%). En revanche, il augmente très vite par la suite, avec une rupture autour de 80 ans. Au-delà de cet âge, la majorité des [français] ressentent un handicap et celui-ci est identifié. »⁴

Cette perspective peut être un angle intéressant pour sensibiliser les enfants comme les adultes, car nous avons tous des probabilités importantes de développer une forme ou une autre de handicap avec l'âge.

Actions majeures et innovantes pour la non-discrimination et l'égalité d'accès aux services :

Les séjours de vacances et les mini-séjours :

L'équipe municipale a conscience du fait que certaines familles n'ont pas les moyens de pouvoir envoyer leurs enfants en vacances, alors que cela constitue une part importante de l'expérience que doit avoir un enfant. En effet, vivre dans un cadre parfois radicalement différent, séparé de ses parents et de toutes personnes de la famille, vivre avec

⁴ http://insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=8&ref_id=15990

d'autres individus et en suivant un autre rythme, cela est à n'en pas douter une aventure formatrice et enrichissante pour un enfant, lui permettant de tester sa capacité d'adaptation.

Au-delà, c'est également un séjour agréable pour l'enfant, durant lequel il peut découvrir de nouvelles activités ou avoir le loisir de pratiquer celles qu'il aime déjà. Il dispose aussi d'un temps considérable pour jouer avec d'autres, ce dont peuvent manquer certains enfants.

Enfin, des activités pédagogiques sont généralement proposées aux enfants. Ils découvrent le pays, la région ou le terroir dans lequel ils se trouvent, sa culture, sa gastronomie, etc. Ils peuvent effectuer des visites dans des endroits où sont créés des produits artisanaux ou apprécier les modes de vie locaux. De ce fait, cela ouvre l'esprit des enfants sur les façons de vivre, lesquelles sont parfois très différentes de ce à quoi sont habitués les enfants : généralement la vie urbaine où l'on n'a pas l'occasion de savoir comment est produit ce que nous consommons.

Pour donner la chance à chaque famille et à chaque enfant de pouvoir partir dans de tels séjours, les services municipaux s'efforcent de sélectionner et d'offrir des séjours de haute qualité à des prix très abordables, par une sélection très stricte de leurs partenaires. Si les séjours déjà choisis pour leurs prix attractifs, la ville opère une modulation supplémentaire par le quotient familial, permettant ainsi de réduire l'effort demandé aux parents pour que leur enfant puisse profiter de cette expérience à la fois structurante et agréable.

Autres actions notables de la ville pour la non-discrimination et l'égalité d'accès :

- Le quotient familial est également employé pour la facturation des services de la commune :
 - Les accueils de loisirs (ALSH)
 - Les crèches
 - Les accueils périscolaires pour les maternelles (matin et soir)
 - Les séjours de vacances
 - La restauration scolaire

- L'accueil des enfants en CLIS (Classe d'intégration scolaire) est réalisé dans des établissements scolaires réguliers, non spécialisés, afin de ne pas les isoler. Ils sont ainsi en contact permanent avec des enfants non handicapés, mais pris en charge par du personnel formé à cet effet.

Actions majeures et innovantes pour le handicap :

Les dispositifs de sécurité aux abords des routes pour les aveugles et malvoyants :

Ces mesures de sécurité visent à protéger les aveugles et malvoyants, qui sont dans une situation de vulnérabilité vis-à-vis des dangers liés à la circulation. Situés aux abords des routes pour signaler un passage piéton, des « bande d'éveil de vigilance », également appelées « surfaces podotactiles », ainsi que des feux sonores, permettent aux personnes concernées de reconnaître une zone protégée pour traverser en sécurité. Concrètement, ce sont des zones avec des bandes bosselées et blanches, aisément reconnaissables, signalant aux aveugles et aux malvoyants la présence d'un passage piéton ; ainsi que des signaux auditifs qui préviennent que la traversée sécurisée est possible. Le service Vie sociale a fait l'acquisition de *bips* pour les carrefours équipés de ces feux sonores.

Charte Commune-Handicap :

Cette charte (disponible en annexe) vise à promouvoir l'intégration dans la ville de toutes les personnes handicapées, en améliorant leur autonomie par des actions concertées entre la commune et les associations regroupées au sein d'un collectif. Ce document cadre est l'engagement de la commune de donner aux personnes handicapées toute leur place dans la cité, au-delà de leurs obligations réglementaires, en prenant des mesures concrètes pour répondre aux attentes de ces personnes dans les domaines de la vie quotidienne. Parmi les engagements pris par la commune, on peut noter :

- Poursuivre le partenariat avec les associations locales et les représentants locaux des associations nationales, ainsi qu'avec les instances publiques.
- Poursuivre la sensibilisation de la population alpicole aux différents handicaps pour favoriser l'intégration des personnes handicapées et l'égalité citoyenne.
- Assurer la diffusion des informations utiles à toutes les démarches nécessaires à la vie des personnes handicapées : articles, affichage, site Internet de la ville (aux normes d'accessibilité), journal *Le Pecq en Scène*, guide Handicap créé par la ville (recense les adresses utiles) et le guide de la ville (plan « Le Pecq accessible »).
- Continuer l'exécution de l'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) et du « Plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics de la Ville du Pecq » élaboré en 2009 : travaux de voirie, mobilier urbain, arrêts des véhicules de transport collectif et leurs abords (bus principalement), places de stationnement, etc.
- Faire respecter la réglementation en matière d'accessibilité dans tous les établissements recevant du public et inciter les commerçants ainsi que les professionnels de santé à aménager l'accès à leurs locaux.
- Veiller au respect du stationnement réservé aux personnes en situation de handicap.

- Proposer et développer l'utilisation du « Navipecq » aux personnes à mobilité réduite, en complément du réseau de transports en commun.
- Utiliser ses propres capacités d'accueil en employant des travailleurs handicapés et assimilés dans la proportion de 6% de l'effectif total de ses agents.
- Promouvoir l'emploi des personnes handicapées, notamment par l'intermédiaire du service Emploi de la ville et de ses partenaires : Pôle emploi, Mission locale et l'association Insertion Handicapés Yvelines/CAP Emploi.
- Etendre l'accueil de classes pour enfants handicapés, à l'instar de l'école élémentaire Général Leclerc, qui possède une classe pour enfants déficients visuels, Classe d'intégration scolaire (CLIS) dont l'accueil se poursuit au collège Jean Moulin à travers l'Unité pédagogique d'intégration (UPI).
- Sensibiliser et former les personnels communaux (en particulier les travailleurs sociaux, les personnels d'aide à domicile, les personnes des crèches, etc.) aux différents types de handicap, en lien avec les associations ; sensibiliser les enfants des écoles, centres de loisirs et collèges par des actions ponctuelles ; et sensibiliser la population aux différents types de handicaps par des conférences, spectacles, etc.
- Maintenir la tarification réduite des concerts ainsi que des spectacles et favoriser la présentation d'expositions et de spectacles d'artistes handicapés.
- Promouvoir l'action des bibliothèques de la ville, qui mettent à disposition des livres à gros caractères (550 ouvrages) et qui se déplacent tous les deux mois dans les maisons de retraite, et encourager l'achat de livres en braille et sur d'autres supports (CD, etc.).
- Promouvoir les aides mises en place par la ville en faveur des personnes handicapées : aide au départ en vacances, allocation énergie, allocation différentielle, aide au financement du service de portage de repas à domicile.

Rétrospective des actions en faveur du handicap depuis 2011 :

Sensibilisation au handicap psychique :

- Avril 2011 : en partenariat avec l'UNAFAM, une matinée de sensibilisation auprès d'une vingtaine d'enfants du centre de loisirs a été organisée. C'est à partir d'une bulle géante gonflée d'air représentant l'enfermement de la personne souffrant de handicap psychique que les membres de l'association ont pu établir une discussion avec les enfants, en leur expliquant de façon simple ce que pouvait représenter ce trouble.
- Juin 2011 : représentation de la pièce de théâtre « Welcome Mister Chaplin » effectuée par des acteurs de la troupe Eurydice, C.A.T. (centre d'aide par le travail).
- Septembre 2011 : conférence animée par un psychologue, membre de l'UNAFAM, et par un psychiatre. La conférence, intitulée « Qu'est-ce que le handicap psychique ? Définition et témoignages », a accueilli plus de 50 personnes.

Sensibilisation au handicap auditif :

- 21 mars 2012 : sensibilisation auprès des enfants du Centre de loisirs, avec la participation de l'association « Prêtez l'oreille ». 4 ateliers étaient menés par deux personnes de l'association ainsi que par des animateurs : « Du son à l'oreille », sur le handicap auditif en général ; des tests auditifs avec l'audiomètre de dépistage ; « Apprendre à se comprendre et à communiquer », avec des jeux de rôle et de mise en situation concernant la surdité ; et un atelier de découverte de la langue des signes animé par une personne malentendante.
- 11 avril 2012 : « Handi-Rallye », évènement où les enfants se munissent de patinettes, rollers et autres engins à roulettes pour se joindre aux fauteuils roulants dans une traversée solidaire de la ville. Puis, une sensibilisation auprès des 120 enfants du Centre de loisirs via 4 ateliers proposés par l'association ADESDA 78 et par les animateurs : « Devine les sons », « Devine les mots », une initiation à la Langue des signes française (LSF), ainsi qu'un atelier d'information sur la surdité et les différents types d'appareillage existants.
- 26 juin 2012 : conférence « Mieux entendre », animée par un oto-rhino-laryngologiste et une audioprothésiste, avec pour thème l'oreille, son fonctionnement, ses performances – qui se dégradent avec l'âge –, suivi d'une présentation des appareils permettant de remédier aux différentes formes de surdité. 44 personnes ont participé, avec la possibilité d'être équipés de casques stéthoscopiques (pour mieux entendre l'intervenant).
- De septembre à décembre 2013 : 4 groupes de parole ont pris place dans la salle du Conseil à la mairie du Pecq, rassemblant une vingtaine d'alpicois, ainsi que des personnes des villes environnantes. L'animation de l'évènement était effectuée par un animateur de l'EMME (malentendant). L'objectif de ces groupes de parole est d'échanger et d'obtenir des réponses sur le handicap auditif mais surtout de rompre l'isolement de certaines personnes. Dans le prolongement de ces groupes de paroles, une association, « DURD'Oreille », a été créée.
- 16 avril 2013 : conférence « Instabilité et troubles de l'équilibre chez les séniors », à laquelle ont assisté plus de 100 personnes.



Sensibilisation générale au handicap :

- Projet « Malette Handicap » : deux mallettes remplies de livres (chacune contenant une quarantaine de livres pour enfants) circulent dans les écoles à la demande des directeurs, pour assister les enseignants dans une démarche de sensibilisation des enfants au handicap.
- Le 12 avril 2013 : sensibilisation au handicap auprès des élèves de quatre classes de 6^{ème}, en partenariat avec l'association « Rencontre jeunes et Handicaps », signataire de la charte Commune-Handicap. Des personnes handicapées issues du réseau de l'association ou du groupe de travail handicap de la ville interviennent.
- 14 juin 2013 : réunion « Médiateur dans la ville », aide aux aidants dans une situation de handicap.
- Participation aux journées sur l'accessibilité à Versailles.
- 6 février 2014 : sensibilisation au handicap auprès des élèves de 6 classes de 6^{ème}, en partenariat avec l'association « Rencontre jeunes et Handicaps ». Intervention de personnes handicapées issues du réseau de l'association et du groupe handicap de la ville.
- 14 avril 2014 : sensibilisation auprès des enfants du centre de loisirs en ce qui concerne l'accessibilité. Le matin, un groupe de 30 enfants a participé à un jeu dans la ville intitulé « Ma ville accessible ! », avec 3 groupes d'enfants de 6 à 7 ans accompagnés de 3 animateurs. Par le biais d'un quizz composé de questions et de tests, l'objectif était de permettre aux enfants de découvrir de façon ludique, dans leur ville, des équipements liés à l'accessibilité des personnes en situation de handicap (ex : feux sonores, bandes podotactiles, etc.).
Au centre de loisirs, 6 ateliers sont proposés par les différentes associations : découverte de la surdité, sonothèque, parcours chien guide d'aveugle, ping-pong en fauteuil roulant, joellette (handisport) et parcours en fauteuil roulant.
- Tous les ans, un partenariat entre Ellipse 78, l'US Pecq et la ville est créé pour la manifestation « La balle au bond », où les bénévoles des sections badminton, tennis, tennis de table et pétanque de l'US Pecq accueillent les participants, réunissant les sportifs handicapés mentaux et les valides au gymnase. Un déjeuner commun en plein air a également été organisé, ainsi qu'un goûter en fin d'après-midi, lors de la remise de lots offerts à tous en souvenir par la ville.

Autres actions importantes menées par la ville pour le handicap :

- Chaque année, en décembre, la ville, avec les collèges et les écoles ainsi que certaines associations participent au Téléthon. Pour 2014, 25.602,00 € ont été récoltés.



- La semaine du handicap associe les enfants chaque année au problème du handicap dans la ville par des expositions et un parcours dans la ville en véhicules à roulettes sans moteur.
- Le mouvement « scolidaire » est une sensibilisation menée dans les écoles du Pecq pour lutter contre des maladies comme la mucoviscidose. La photo qui figure sur la première page intérieure du dossier est tirée d'une de ces journées où l'on essaye d'associer les enfants aux actions par ce genre d'initiative, afin de les marquer et de laisser un souvenir impérissable dans leurs esprits.
- Présence d'une animatrice en fauteuil au contact des enfants, permettant ainsi de les sensibiliser directement sur le handicap et de leur montrer que les personnes handicapées peuvent parfaitement s'insérer dans la société et mener une activité professionnelle ordinaire.
- Accueil et prise en charge bienveillante des personnes atteintes d'autisme ou de trisomie par le personnel des structures sportives.

FICHE 3

**PARTICIPATION
CITOYENNE DES
ENFANTS ET DES
ADOLESCENTS**

La municipalité veille à rester à l'écoute des jeunes alpicois, qui peuvent librement exprimer leurs désirs auprès des élus et du personnel communal.

Ainsi, il y a une dizaine d'années, une initiative menée principalement par des jeunes skateurs alpicois visait à obtenir la création d'un skatepark sur le territoire de la ville. Ce souhait avait été accueilli favorablement par les élus, qui avaient reçu à plusieurs reprises la délégation de jeunes skateurs. Quelques mois plus tard, un skatepark flambant neuf voyait le jour. La ville est donc à l'écoute de sa jeunesse, même si les formes actuelles de cette expression sont plutôt informelles.

En ce qui concerne l'école, les centres de loisirs, la bibliothèque ou encore la cuisine centrale, de la même façon, les enfants/jeunes sont associés et invités à évaluer ainsi qu'à faire des propositions pour améliorer leur expérience, ce qui peut prendre diverses modalités selon les circonstances.



Action majeure et innovante pour la participation citoyenne :

La participation des enfants et des jeunes par des articles à paraître dans le journal municipal :

Les enfants et les jeunes de la ville, par le biais des écoles et des accueils de loisirs, sont invités à rédiger des articles sur tout sujet qu'ils trouvent d'intérêt pour eux-mêmes ou pour les autres. Ils sont également encouragés à faire des photos d'illustration, à la façon de véritables petits reporters, pour mieux décrire l'évènement ou le sujet, mais également pour rendre le contenu plus attrayant.

Ces articles sont ensuite envoyés au service Communication de la mairie, où la rédactrice en chef du journal de la ville, *Le Pecq en scène*, les relit. S'ils n'ont pas été préalablement corrigés par un animateur ou un professeur, elle corrige également les éventuelles fautes qui peuvent s'y trouver. Chaque mois, une section du journal est réservée à l'expression des enfants et des jeunes ou à des sujets qui les concernent. Suivant l'origine de l'article, il sera signé avec le nom de l'enfant ou du jeune l'ayant écrit, et avec la mention de sa classe s'il a par exemple été écrit dans le cadre scolaire.

Ces actions permettent d'impliquer les enfants et les jeunes de la ville. Ils peuvent couvrir des événements municipaux, donner leur avis sur la ville ou parler d'un sujet qu'ils affectionnent. Pour ceux qui rédigent ces articles, c'est un moyen de faire partager leur intérêt ainsi qu'un apprentissage journalistique. Quant aux enfants et aux jeunes qui lisent ces articles, cela peut simplement les intéresser ou même faire des émules et leur donner envie de se mettre, eux aussi, à écrire des articles.

Autres actions notables de la ville pour la participation citoyenne :

- Les enfants/jeunes sont associés aux activités proposées dans les bibliothèques : ils sont invités à évaluer les activités et à faire des suggestions, lesquelles seront évidemment prises en considération dans l'élaboration des activités que les enfants/jeunes seront amenés à faire ultérieurement ; et ce de façon constante, afin de réinventer et d'améliorer sans cesse la qualité des occupations de nos enfants/jeunes.
- Participation des enfants à l'élaboration des menus : après chaque repas, les enfants sont invités à donner leur avis sur les plats proposés. Ces éléments sont répertoriés dans des cahiers, pour chaque établissement scolaire, et remontent jusqu'à la Commission de restauration pour la confection des prochains repas.
- Un questionnaire ado permet la consultation des jeunes par le biais d'Activ'Jeunes, l'accueil de loisirs pour les 11/17 ans. Une enquête est actuellement effectuée auprès des jeunes des deux collèges publics situés sur le territoire de la commune, pour connaître leurs pratiques de loisirs, leurs besoins et leurs attentes.
- Des boîtes à idées sont réparties sur le territoire municipal, permettant à tout un chacun, y compris les enfants et les jeunes bien sûr, d'y déposer leurs propositions pour améliorer le fonctionnement de la ville et ainsi la rendre plus agréable.
- Chaque année, les enfants d'une classe se rendent à Brest en train pour passer plusieurs jours (tous frais payés) sur l'Eridan, un chasseur de mines tripartite de la Marine Nationale, dont le Pecq est la ville marraine.



- Les enfants des écoles ont été invités au Sénat pour une découverte civique le jour de l'anniversaire de la Convention des droits de l'enfant. Cette participation à la vie démocratique a été rendue possible par le fait que l'ancien maire du Pecq, Monsieur Alain GOURNAC, est également sénateur des Yvelines.
- Des affiches pour les vœux sont réalisées chaque fin d'année par les enfants des écoles et des centres de loisirs maternels pour être posées sur les panneaux municipaux, dans chaque quartier, embellissant la ville à la période des fêtes.
- Un CD de chansons sur le thème des 1 300 ans du Pecq a été réalisé par le conservatoire de musique et les enfants des écoles, associant les jeunes à l'histoire de la ville.
- Lors des cérémonies patriotiques (commémoration du centenaire de la guerre 14-18 par exemple), les jeunes et les enfants participent à l'appel aux morts ainsi qu'aux chants, faisant le lien historique entre les « anciens » et la nouvelle génération. Tous les ans, les enfants d'une école de la ville du Pecq (toutes les écoles à tour de rôle) vont à l'Arc de Triomphe à Paris et ont l'honneur et le plaisir d'y raviver la flamme qui symbolise la nation, leur laissant un souvenir impérissable.
- A l'occasion de la cérémonie de la citoyenneté, les jeunes se voient remettre leur carte d'électeur, sacralisant ainsi l'importance des droits civiques, pour lesquels nos ancêtres se sont battus.
- Une classe de 6^e du collège Pierre et Marie Curie a reçu, le 8 avril 2015, dans les salons d'honneur de l'Hôtel de Ville de Versailles, le Prix de l'Education citoyenne 2015 des Yvelines. Ce diplôme, décerné par le ministère de l'Education nationale et par l'association des membres de l'Ordre national du Mérite, récompense des élèves qui se distinguent par un comportement civique exemplaire. En l'occurrence, il s'agissait de la solidarité spontanée dont les élèves firent preuve à l'égard d'une camarade de classe qui venait d'arriver des Comores : photocopies de cours, achat du matériel scolaire, exposés en classe et, surtout, de l'attention et de la sympathie à son égard.
- Suite à l'obtention du label Ville amie des enfants, une mascotte a été élaborée grâce à la participation des enfants et des jeunes. Elle est devenue un logo, que la ville utilise sur ses documents officiels et porte le nom de « Alpi » :



Actions importantes menées par la commune pour la solidarité internationale :

- La ville soutient plusieurs associations humanitaires, via des subventions (voir liste municipale des versements aux associations) et des aides en nature (mise à disposition d'une salle, soutien logistique et matériel, communication, etc.) : « Ti chans pou Haïti », « Alouette », « St E'Solidarité », etc.
- La mairie a accueilli plusieurs expositions sur les enfants du monde : exposition UNICEF, exposition sur les droits des enfants, etc.
- La municipalité organise un spectacle musical jeune public sur le droit des enfants : « 1, 2, 3, vous avez des droits ».
- Dans le cadre de la Fête Ô Pecq, fête familiale, de jeunes groupes de musique étrangers se sont produits et leurs recettes, issues des ventes de places, ont été intégralement reversées à l'UNICEF.
Par ailleurs, l'UNICEF tient un stand permettant à chacun de se familiariser, de découvrir ou d'approfondir sa relation avec l'organisme des Nations-Unies.
- La ville du Pecq soutient l'association « Ti chans pou Haïti » par le prêt de salle, de matériel, l'aide pour la communication, etc. Celle-ci a pour but de réunir des fonds en recueillant un maximum de parrainages pour financer la scolarisation et l'habillement des enfants orphelins d'Haïti. Cette association, fondée par des jeunes, organise des collectes dans les écoles et sensibilise les enfants par des échanges de fresques. Grâce à son action, des jeunes partent tous les deux ans, l'été, pour aider les enfants sur place.
- « Yvelines Plouf » : organisé avec le Lions Club des Yvelines, l'évènement, un « swimathon » – tiré de l'anglais *swim* (nager) –, a lieu dans la piscine municipale du Pecq. Il vise à obtenir des fonds pour soutenir les enfants atteints d'autisme, grâce à l'engagement de *sponsors* (donateurs) à verser une somme prédéterminée pour chaque longueur effectuée.

FICHE 4

PARENTALITÉ, SANTÉ, HYGIÈNE, ALIMENTATION

La parentalité n'est pas nécessairement innée. Certains d'entre nous, de par leurs parcours personnels, ont davantage de difficultés à endosser pleinement ce rôle de parent. Ainsi, le Contrat social de territoire de la ville du Pecq prévoit des dispositifs ayant vocation à aider les parents qui sont en difficulté comme ceux qui désirent simplement s'améliorer.

Par ailleurs, les services municipaux qui travaillent avec les établissements scolaires, les centres de loisirs et les différentes structures d'accueil sont attentifs en ce qui concerne les questions sanitaires, étant informés d'éventuels problèmes présentant un caractère particulier. En revanche, un des problèmes qui est généralement sous-estimé concerne l'alimentation, et plus particulièrement la malnutrition, c'est-à-dire une alimentation suffisante en terme de quantité, mais disproportionnée en terme d'apports. Le risque, pour les enfants, est de prendre de mauvaises habitudes alimentaires et d'avoir une alimentation déséquilibrée. Il y a donc une éducation alimentaire et nutritionnelle à faire auprès des parents comme des enfants, afin que ces derniers acquièrent les bons automatismes en grandissant. Une bonne alimentation est primordiale, particulièrement pour des enfants dont le développement physique est en cours. C'est la raison pour laquelle la mairie, par le biais de ses établissements scolaires, veille à ce que l'alimentation des enfants respecte ces fondamentaux, en adéquation avec leurs goûts, afin de ne pas distinguer plaisir et équilibre.

Actions majeures et innovantes menées par la ville en faveur de la parentalité :

Le renforcement de l'accompagnement des jeunes parents à travers le lieu d'accueil enfants-parents « La Courtéchelle » :

Dans le cadre du Contrat Social de Territoire signé par la ville du Pecq avec le Conseil général des Yvelines, la commune a souhaité élaborer un plan d'action pour améliorer la prise en charge et l'accompagnement des jeunes parents dans le LAEP (lieu d'accueil enfants-parents) qu'est « La Courtéchelle ».

En effet, certains parents manquent de préparation lors de l'arrivée de l'enfant. Parmi eux, des jeunes parents qui peinent à imposer leur autorité dès le plus jeune âge (gestion de l'alimentation, du sommeil, des mauvais comportements, etc.), des familles en grande solitude soumises à une forte pression sociale et qui réagissent en se repliant sur elles-mêmes, ainsi que des familles monoparentales (17,9 % des familles) dans des situations de fragilité.

L'action mise en œuvre vise les parents d'enfants âgés de 0 à 4 ans ou les futurs parents.

Par un environnement ludique et une atmosphère bienveillante, l'action vise à accompagner les parents dans leur fonction parentale, à valoriser leurs compétences éducatives et à leur faire reprendre confiance en eux, ainsi qu'à leur offrir la possibilité d'échanger entre eux ou avec les accueillantes. Ceci doit leur permettre de prévenir les troubles de la relation parent-enfant et, au contraire, de construire une relation affective et positive avec leur enfant. Néanmoins, le lien fort tissé entre parents et enfant doit s'accompagner d'une socialisation de l'enfant et d'un apprentissage des règles afin de préparer les tout-petits à la séparation pour l'entrée en crèche, en halte-garderie ou en école maternelle.

Les enfants, les parents (ou futurs parents) et, plus exceptionnellement, les grands-parents sont accueillis 3 demi-journées par semaine dans le LAEP La Courtéchelle. Le lieu, convivial, adapté et aménagé pour les tout-petits, situé dans les locaux de la Maison de la petite enfance du Pecq, constitue un espace de jeu et de socialisation, d'écoute et d'échange, où les enfants doivent être accompagnés de leurs parents durant toute la durée du temps d'accueil.

Les familles sont principalement orientées par les partenaires petite enfance (PMI, relais d'assistante maternelle, lieux d'accueil des tout-petits, CMPP) mais également par le secteur d'action sociale et le CCAS. L'accès au LAEP est libre, ne requiert pas d'inscription préalable, permettant aux parents de s'y rendre régulièrement ou occasionnellement, de façon anonyme et en toute confidentialité.

Les parents peuvent ainsi rencontrer d'autres parents et échanger avec eux ou les accueillantes sur les sujets qui les préoccupent, partager un moment de détente avec leur enfant et/ou le laisser jouer et évoluer avec d'autres enfants.

L'accueil est assuré par 4 psychologues cliniciennes, bénéficiant d'une supervision par une psychologue extérieure tous les deux mois. Elles savent observer, écouter et favoriser l'établissement de liens parents-enfants à travers le jeu, tout en garantissant le respect de chacun, des règles de vie, du matériel et des locaux.

« Les rencontres de la parentalité » :

Ce dispositif complète le précédent dans le cadre du Contrat social de territoire, s'adressant aux parents jusqu'à l'adolescence de leur enfant. Il concerne également l'accompagnement des parents dans leur rôle éducatif, leur besoin d'échanger, ainsi que les difficultés relatives à l'autorité et ses répercussions sur les différents aspects de la vie de l'enfant (alimentation, sommeil, comportements, apprentissage, sociabilité). Néanmoins, il se veut plus large en ce qu'il ne s'adresse pas qu'aux parents peu préparés à l'arrivée d'un enfant. Il concerne également : des parents biactifs travaillant beaucoup, dans une forme de culpabilité, qui ne veulent pas entrer en conflit avec leur enfant ; des parents isolés, en conflits, en situation de monoparentalité ou en grande précarité, qui peuvent cumuler plusieurs difficultés rendant plus difficile l'exercice de leur parentalité ; des parents qui s'interrogent sur leur parentalité ainsi que d'autres, dépassés par leurs soucis du quotidien.

Comme précédemment, il s'agit de repositionner les parents dans leur rôle de parent, de valoriser leurs compétences parentales, de permettre l'échange entre parents ou avec des professionnels et de renforcer les liens parents-enfants.

L'action met en place un groupe projet parentalité composé de partenaires locaux intéressés (SAS, PMI, CCAS, Pôle Enfance Jeunesse et Sports de la mairie, RAM, LAEP La Courtéchelle, médiatrice familiale), afin de construire ensemble des « rencontres de la parentalité » qui prendront deux formes différentes :

- Volet 1 : organisation de conférences-échanges sur des thématiques en lien avec la parentalité, plusieurs fois par an, dans des lieux fréquentés par les parents (ex : établissements scolaires). Elles rassembleront entre 10 et 15 personnes pour favoriser la discussion et l'échange entre parents et avec les professionnels. En fonction des besoins exprimés par les parents, les thématiques retenues seront animées par l'un ou l'autre des partenaires ou par un prestataire extérieur.

Des rencontres seront effectuées avec les partenaires de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse (et notamment les établissements scolaires : écoles et collèges) pour déterminer les lieux susceptibles de rassembler le plus de parents et les thématiques qui pourraient les intéresser, ainsi qu'avec les associations de parents d'élèves. Un questionnaire pourra être élaboré pour sonder les parents quant à leurs préoccupations et interrogations en matière de parentalité.

Enfin, l'information et la communication autour des conférences devra être étudiée pour permettre une large diffusion auprès des parents (flyers, affichage dans les lieux publics, journal de la commune, etc.).

- Volet 2 : des groupes de parents animés par des professionnels du Conseil général, formés à la « concert'action » – méthode de construction participative permettant de faire émerger des solutions innovantes et adaptées –, afin de renforcer leurs compétences éducatives.

Comme pour le premier volet, il conviendra de déterminer avec les partenaires de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse les lieux susceptibles de rassembler le plus de parents (ex : établissements scolaires), ainsi que les moyens de communication adéquats.

Le Forum Petite Enfance :

L'objectif de ce forum est d'abord de populariser et d'informer les parents sur les dispositifs d'aide et concernant les ressources locales existantes en matière de parentalité. Pour ce faire, la tenue du forum fera l'objet d'une forte communication en amont de l'évènement, avec distribution de plaquettes et de flyers, publicité et affichage dans la ville ainsi que dans les structures municipales, etc. La conférence, les stands, ateliers interactifs et animations, lors du forum, permettront ensuite l'orientation des parents et leur information.

Autres actions importantes pour la parentalité mises en œuvre par la ville :

- *Baby-sitting* : face au désir des jeunes de gagner un peu d'argent par leur travail et au vu des nombreuses demandes pour la garde d'enfants, le service Emploi et le service Jeunesse de la ville se sont associés pour faciliter les démarches des parents et des jeunes dans le *baby-sitting*. Les *baby-sitters* sont rarement qualifiés pour s'occuper d'enfants. Au mieux, ils ont une petite expérience. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé, d'une part, de proposer une formation aux jeunes de plus de 16 ans qui le souhaitent et, d'autre part, de mettre en relation les parents demandeurs et les jeunes ainsi formés. La ville propose une liste d'offres et de demandes d'emplois familiaux qui est diffusée sur le site Internet de la ville et au service Emploi de l'hôtel de ville. Depuis 2014, les jeunes passent également le PSC1 pour obtenir l'attestation de Prévention et de Secours civiques de niveau 1. Cette jeune action s'inscrit dans le cadre du renouveau de la politique municipale en direction des familles.
- Le dimanche, au kiosque du parc Corbière : organisation de spectacles grands publics, plus particulièrement destinés aux enfants, aux jeunes et aux familles. Ces évènements ont lieu tous les dimanches à 16h de pendant les mois de juillet et d'août. Les divertissements proposés sont très variés : spectacles musicaux, chansons, marionnettes (guignols et autres), clowns, spectacles « balloonesques », contes, magie, BD, caricatures, décalcomanies, spectacles folkloriques, « street-fishing », ateliers scientifiques, activités manuelles, etc. Ces animations proposées par des professionnels du spectacle et des animateurs de la ville rencontrent un grand succès. Les personnes présentes dans le parc viennent spontanément voir ce qui se passe et, suite à la publicité autour de l'évènement, beaucoup de personnes viennent spécialement pour assister aux spectacles – y compris des communes voisines.

Actions majeures et innovantes pour l'alimentation :

La ville a fait le choix, contrairement à la majorité des communes, de conserver une cuisine centrale, afin de maintenir un encadrement strict en ce qui concerne la nourriture qui est servie par le biais des services municipaux. Cet effort permet la délivrance d'un service d'une grande qualité, attestée par l'obtention de la certification ISO 9001.

Notre cuisine centrale confectionne chaque jour 1 400 repas (sauf le mercredi où elle en prépare 450), qu'elle distribue en liaison chaude aux écoles maternelles et élémentaires ainsi qu'aux personnes âgées dépendantes. Ce choix de conserver une proximité dans la réalisation des repas permet d'introduire de la souplesse dans la gestion et une réflexion individualisée concernant les plats servis.

De plus, une commission de restauration reprend les remarques formulés par les enfants et remontés par les adultes. Ces avis sont scrupuleusement notés dans des cahiers pour chaque école, assurant ainsi un suivi minutieux pour respecter au mieux les impressions des enfants. Les menus sont ensuite visés par une diététicienne. De cette façon, il est possible de mettre en balance les goûts des enfants et l'équilibre alimentaire et nutritionnel.

Par ailleurs, Le Pecq a signé la charte « Ville active du PNNS (programme national nutrition santé) » en 2006. Dès 2005, nous avons organisé, dans le cadre du programme Nutrition-Santé, des actions ponctuelles comme la « Fraîch'attitude » (programme national), ainsi que la « Semaine du goût ». Devant le succès rencontré auprès des enfants des écoles primaires et maternelles, l'expérience a été prolongée.

Autres actions importantes de la ville, dans le domaine de la santé :

- Le Projet d'accueil individualisé (PAI), réalisé avec le médecin scolaire, permet à des dizaines d'enfants atteints de maladies chroniques, d'allergies ou d'intolérances alimentaires de connaître un déroulement journalier normal, par exemple avec les paniers repas.
- La Maison de la Petite Enfance, créée en 2007, est une structure qui réunit un relais assistantes maternelles (RAM), un accueil parents/enfants, ainsi que des permanences médicales et de puériculture PMI. Ce lieu unique permet de concentrer les efforts des professionnels pour offrir aux parents un meilleur service sans avoir à disperser leurs trajets.
- Dans le cadre de la PMI (protection maternelle infantile), un bilan santé est réalisé gratuitement chaque année pour tous les enfants de 4 ans des écoles maternelles. Ce bilan est effectué par un médecin et une infirmière du Conseil général. Cette action fait partie des missions de la PMI qui organise aussi des permanences pour la pesée des bébés et des conseils de puériculture, ainsi que des consultations médicales gratuites. Ces permanences sont organisées à la Maison de la Petite Enfance et dans le quartier des Vignes-Benettes.

FICHE 5

SÉCURITÉ ET PROTECTION

D'abord, la ville veille à ce que les enfants qui sont à sa charge bénéficient d'un encadrement suffisant, permettant de prévenir les dangers, non seulement par la surveillance, mais aussi et surtout par la mise en œuvre d'une pédagogie adaptée à l'enfant (compréhension de sa psychologie, communication, etc.).

En outre, la commune est attentive aux risques communément encourus par les enfants, qui sont les abus et les mauvais traitements qu'ils peuvent subir, notamment du fait de leur environnement proche. Nous menons des campagnes de sensibilisation et de prévention, et essayons de détecter, en lien avec le système scolaire et éducatif, les enfants qui seraient susceptibles d'être exposés à des situations familiales dommageables pour leur épanouissement et leur développement personnel (cf. procédure de signalement en lien avec la cellule des affaires préoccupantes). Au-delà, retenons que le délaissement peut avoir des conséquences dévastatrices chez un enfant, particulièrement lorsqu'il provient des parents, d'où la nécessité de s'intéresser à la situation individuelle des enfants.

Concernant les dangers liés à la route, la ville soutient des opérations de sensibilisation à la sécurité routière, elle a mis en place des barrières, des poteaux, des dos d'âne et une signalisation adéquate pour limiter l'exposition aux risques au maximum. Quant aux bords de Seine, on observe la présence de garde-fous, de talus ou de murets afin de prévenir les chutes. De plus, la ville concourt à des opérations de sensibilisation aux premiers secours.

Actions majeures et innovantes pour la sécurité et la protection :

Les « Mamies trafic » :

Afin de renforcer la sécurité aux abords des écoles, des bénévoles ont été formés à la sécurité des enfants et des parents lors des entrées et des sorties d'école, faisant ralentir ou s'arrêter les voitures pour permettre la traversée sécurisée de la route.

La particularité du dispositif tient donc à deux éléments. D'abord, l'action est financièrement neutre pour la ville, grâce au dévouement de ces personnes, au plus grand bénéfice de l'ensemble de la collectivité. Ensuite, le charme particulier de l'opération tient à son caractère intergénérationnel, où des personnes qui sont en âge d'être grands-parents apportent leur aide à des familles, c'est-à-dire à des parents ainsi qu'à leurs enfants.

« Mieux se former et se connaître pour une prévention précoce des situations d'enfance en danger » :

La ville du Pecq a fait le choix d'établir, avec le Conseil général des Yvelines un Contrat Social de territoire d'une durée de 3 ans (2014-2016). Parmi les actions mises en place, l'une concerne la formation et la connaissance de soi pour une prévention précoce des situations d'enfance en danger, qui prend la forme d'un réseau, animé par des réunions d'information et des formations.

Le diagnostic social a constaté une intervention souvent tardive de l'aide sociale à l'enfance (ASE), alors que les situations familiales sont très dégradées ; un déficit de connaissances sur les rouages de la prévention et de la protection de l'enfance ; ainsi qu'une augmentation des évaluations d'information préoccupante (EIP), 16 au Pecq en 2012, pour beaucoup dans le cadre de séparations conflictuelles.

Le dispositif vise à augmenter la connaissance des mécanismes de la prévention et de la protection de l'enfance, à améliorer l'articulation entre les différents acteurs en facilitant les échanges, à favoriser l'identification, le repérage, le signalement et l'orientation des situations présentant des risques ou un danger déjà constitué, ainsi qu'à intervenir précocement auprès des familles en difficultés éducatives.

Concrètement, les travailleurs sociaux rencontrent les interlocuteurs locaux pertinents dans les écoles et les lycées (directeur d'école, infirmière, assistante sociale scolaire), mais également au sein du Pôle Education, Jeunesse et Sports de la mairie, pour une meilleure appréhension des modalités de collaboration possibles.

Ensuite, des demi-journées d'information et de formation seront dispensées par les professionnels du Conseil général au profit des partenaires du dispositif de protection de l'enfance, en deux temps :

- Information sur le cadre juridique de la protection de l'enfance : les procédures, les évaluations d'informations préoccupantes, les mesures, etc.
- Des mises en situation à partir d'un « jeu des clignotants », permettant aux professionnels d'échanger ensemble sur des exemples concrets, les indicateurs de danger et les dispositions à prendre le cas échéant.

Un questionnaire de satisfaction sur les éventuelles suites à donner à cette action d'information et de formation est également rempli par les participants, à la fin de la réunion, pour poursuivre le développement du partenariat.

Autres actions importantes menées par la ville en matière de sécurité et de protection :

- La ville a prévu un accompagnement social des ménages hébergés en urgence par la mairie, avec la mise à disposition et l'aménagement d'un appartement.
- Les auxiliaires de puériculture sont formés aux situations d'enfance en danger.
- La police municipale intervient dans les écoles pour sensibiliser les enfants aux dangers de la route. Les policiers proposent un accompagnement d'un groupe d'enfants dans la rue pour évoquer les dangers avec eux.
- Permis piéton : depuis 5 ans, en partenariat avec AXA prévention (qui fournit des gilets de visibilité) et la police nationale, la ville développe une opération « permis piéton ». Elle a pour but de sensibiliser les enfants de niveau CE2 aux dangers de la rue et de diminuer ainsi le nombre de piétons renversés sur la voie publique. Il se trouve que depuis lors, nous n'avons enregistré aucun piéton renversé parmi les enfants ayant effectué la sensibilisation. Cette formation se décline en 3 volets :
 - Formation théorique pour les élèves à partir d'un DVD, avec des représentants des services scolaires, ainsi que des polices municipale et nationale.
 - Une partie pratique, où les élèves sortent sur la voie publique et vont de leur école actuelle à leur futur collège. Cette sortie est à nouveau encadrée par le service scolaire ainsi que par les polices municipale et nationale.
 - Examen du permis piéton, organisé et corrigé par la police nationale.

Enfin, une remise officielle par Madame le Maire, en présence de tous les parents et du commissaire divisionnaire de la police de Saint-Germain-en-Laye. Cette année, 180 enfants ont effectué cette sensibilisation, soit tous les enfants de niveau CE2 des écoles alpicoises.

- Permis vélo : il existe depuis 3 ans et concerne actuellement les CM1 et CM2, mais sera dispensée à tous les CM1 dès l'année prochaine (pour qu'il y ait une formation par classe d'âge). Elle commence avec une formation théorique par la police municipale : visionnage d'un DVD, questions réponses avec les enfants, vérification du bon équipement de tous les vélos (taille, freins, lumière, etc.), marquage contre le vol de tous les vélos (en collaboration avec le Conseil général qui prête une machine graver) et sortie en vélo autour du Pecq – essentiellement sur les pistes cyclables et les voies vertes – encadré dès la sortie par la police municipale, des animateurs de l'Ecole des sports et par le Service scolaire.

- Sensibilisation des enfants aux dangers de l'internet, dispensée par la gendarmerie nationale, qui existe depuis 2 années. Cela consiste en une formation théorique effectuée par la gendarmerie à partir d'un DVD. Puis, 3 séances d'une heure avec l'enseignant à partir du même DVD. Enfin, passage et délivrance par la gendarmerie nationale d'un permis internet. Le permis est remis en présence de Madame le maire et de la gendarmerie.

- Apprendre à nager : Dès la Grande section de maternelle, les enfants vont à la piscine intercommunale de Saint-Germain-en-Laye, pour bénéficier du petit bassin. Le but étant qu'ils s'habituent à l'eau afin de ne plus en avoir peur.
Par la suite, du CP au CM2, pendant un semestre, ils vont à la piscine du Pecq une fois par semaine. En principe, l'Education nationale exige 90% d'une classe d'âge devant savoir nager avant de rentrer en 6^{ème}. Au Pecq, 98% des enfants d'une classe d'âge savent nager avant de rentrer au collège.

- Apprendre à réagir en cas de danger avec le Plan particulier de mise en sûreté (PPMS). Il est organisé par l'Education nationale, mais la ville du Pecq finance tout le matériel nécessaire à un bon confinement en cas de danger.

- Formation PSC1 dispensée aux jeunes, dans le cadre des ateliers baby-sitting. Au terme de la formation, l'attestation de Prévention et de Secours civiques de niveau 1 est délivrée.

- Le Pecq possède deux axes routiers particulièrement fréquentés ayant fait l'objet d'une protection et d'une signalisation particulières à l'attention des piétons et des vélos : souterrains piétons avec signalisation, rampe le long des escaliers du pont pour que les vélos et poussettes ne soient pas obligés de traverser la route, et barrières devant ainsi qu'autour des écoles, le long des trottoirs, pour que les enfants ne traversent pas inopinément.

- Attention soutenue portée à l'entretien et à la sécurité des installations, en particulier des jeux pour enfants et des infrastructures sportives : 2 patrouilleurs ont en charge la surveillance de la ville (bâtiments, voirie, espaces verts, etc.) et le suivi de l'ensemble des installations. Ils sont à la disposition des Alpicois qui souhaiteraient signaler une dégradation ou un défaut dans la signalétique, l'éclairage, la chaussée, etc.

FICHE 6

ÉDUCATION, JEU, SPORT, CULTURE, LOISIRS

Pour améliorer les politiques menées en direction des enfants et de la jeunesse, la ville du Pecq a fait le choix de la synergie en développant un pôle transversal prenant en charge les enfants et les jeunes de 3 mois à 17 ans : le pôle Education, Jeunesse et Sports. Ainsi, les personnels de ces différents services peuvent plus facilement coopérer afin d'élaborer une approche globale de l'éducation des enfants.

La commune connaît également une importante diversité culturelle, grâce à la présence de communautés anglo-saxonnes et portugaises, comme en attestent la présence de sections britanniques et portugaises dans deux de ses écoles primaires et dans l'un de ses deux collèges.

Action majeure et innovante de la commune en matière d'éducation :

La recherche d'un réel équilibre autour de l'enfant, avec le Projet éducatif territorial et la qualité souhaitée pour les nouvelles activités périscolaires :

La loi de refondation de l'École de la République (publiée au J.O. en juillet 2013) a modifié les rythmes scolaires, en répartissant les heures de cours sur 4,5 demi-journées au lieu de 4, et a également introduit des « temps d'activités périscolaires ». Dans notre commune, des activités périscolaires existaient déjà. Néanmoins, la municipalité a saisi cette occasion pour repenser complètement ces activités et exploiter tout leur potentiel éducatif et ludique.

Pour faire le point sur la situation du système éducatif de la ville, établir des objectifs et dresser un plan d'action, la mairie a voulu qu'un Projet éducatif territorial (PEdT) soit élaboré – il figure en annexe, à la fin du présent document. Ce PEdT permet d'avoir une vue d'ensemble, autorisant ainsi une approche globale de l'éducation, du rythme et des loisirs de l'enfant.

Une longue réflexion a ainsi été menée pour déterminer quels pouvaient être les meilleurs créneaux horaires pour le rythme de l'enfant et pour l'organisation des parents. La durée des activités a également été étudiée pour permettre la tenue d'activités sportives, lesquelles prennent du temps à organiser. Enfin, un réel travail a été effectué pour enrichir les précédentes activités périscolaires et proposer une large gamme d'activités différentes et innovantes. Concrètement, de nombreux animateurs de la ville, les ATSEM et certains responsables d'associations se sont rapprochés des élus pour mettre sur pied un panel d'activités très varié, avec des initiations sportives, des ateliers scientifiques et de création artistique, des jeux pédagogiques et citoyens, des initiations linguistiques, des activités manuelles, etc. La multiplicité des équipements publics présents sur le territoire de la commune permet notamment cette diversité dans les activités, en particulier les équipements sportifs (piscine, stade, gymnases, terrains de sports, etc.).

Jusqu'ici, ces nouvelles activités périscolaires étaient offertes. Mais, au vu des contraintes budgétaires qui pèsent sur les collectivités – qu'il s'agisse de la baisse des rentrées fiscales avec le ralentissement économique ou de la réduction des dotations étatiques –, il a été décidé que, en ce qui concerne la prochaine rentrée scolaire, serait introduite une tarification à l'utilisateur. Néanmoins, cette participation sera modique afin d'être abordable pour chaque famille, afin d'inclure potentiellement chaque enfant dans une approche éducative globale.

Autres actions importantes de la commune pour l'éducation :

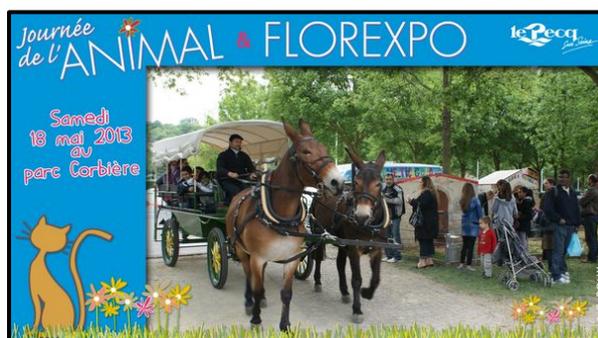
- Pour les 0/3 ans : la ville dispose de 5 crèches (dont une structure multi-accueil) et de 2 halte-garderies ce qui lui permet d'offrir 150 places. La ville dispose également d'un RAM (Relai d'assistantes maternelles) et de 80 assistantes maternelles agréées (secteur privé) qui peuvent accueillir 240 enfants.
- Pour les 3/6 ans : 5 écoles maternelles réparties dans les différents quartiers de la ville, avec autant d'accueils périscolaires.
- Pour les 6/12 ans : 5 écoles élémentaires et 3 accueils de loisirs sans hébergement accueillent les enfants en temps normal. Durant les mercredis et les vacances scolaires, un centre de loisirs peut rassembler jusqu'à 120 enfants.
- Pour les 12/18 ans : 2 collèges accueillent les jeunes étudiants. 3 espaces jeunes répartis dans les quartiers de la ville offrent des activités pour les adolescents en soirée, le samedi et le mercredi après-midi, ainsi que pendant les vacances scolaires, grâce à la structure Activ'Jeunes. Elle propose également un accompagnement aux devoirs en accueillant les jeunes à la Ludopecq les mardis et jeudis de 17 à 18h. Un terrain d'évolution et plusieurs terrains de sports en libre-accès, ainsi qu'un skate-parc offrent aux jeunes des infrastructures pour qu'ils puissent se défouler. Les gymnases sont ouverts aux jeunes deux fois par semaine pour une activité football encadrée par un éducateur sportif.

- BAFA : la mairie aide les jeunes qui veulent passer leur BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) à financer leur formation. Elle les accompagne pour leur permettre d'obtenir leur brevet et participe à leur trouver du travail dans le secteur de l'animation sur la ville.
- Permis : étant donné l'importance de la mobilité que ce soit dans la vie professionnelle ou sociale, notamment pour les jeunes, la mairie les aide à financer et à obtenir leur permis de conduire.

Actions majeures et innovantes de la ville en matière de culture, de loisirs et de jeu

« Naturôpecq » :

Depuis 2011, la Journée de l'Animal et « Florexpo » ont été regroupés en une seule et unique manifestation, liant ainsi faune et flore, qui se déroule mi-mai dans le parc Corbière. C'est l'occasion de passer un moment agréable en plein air, à la rencontre des horticulteurs et pépiniéristes professionnels, qui présenteront fleurs, plantes et arbustes pour orner jardins et balcons. De multiples animations sont proposées aux visiteurs : démonstrations d'*agility dog*, de chiens d'aveugles ou de gardiens d'oies ; et, pour les enfants, la réalisation de micro-jardins (voir photo), une promenade à dos de poney, des bébés animaux de la ferme de Tiligolo, un atelier maquillage, un spectacle de marionnettes, etc. Enfin, le service municipal des Espaces verts distribue gracieusement aux visiteurs compost et bulbes, récupérés dans les massifs de la ville après floraison. En 2015, l'évènement prend le nom de « Naturôpecq ».



Les mercredis en famille au musée Maurice Denis :

Dans le cadre du Contrat social de territoire, la commune a souhaité agir, dans la continuité de l'action qu'elle mène en direction des familles dont les parents peinent à remplir leur rôle.

Le diagnostic social a ainsi constaté que des parents, dépassés par les soucis du quotidien (familles isolées, monoparentales, précaires, etc.), ne s'accordaient pas beaucoup de temps ou de loisirs avec leurs enfants. Il a aussi établi une paupérisation de certaines familles, pouvant renforcer les difficultés éducatives des enfants, une plus grande solitude, les amenant à se replier sur elles-mêmes, ainsi qu'un plus faible accès à la culture pour les personnes en précarité sociale ou les familles nombreuses, du fait du coût (souvent supposé) de cet accès ou du refus des principaux intéressés de se l'autoriser.

La commune a donc la volonté de promouvoir la culture pour tous comme vecteur du développement social et familial et de renforcement du lien parent-enfant. L'action s'adresse d'abord aux parents et à leurs enfants de 5 à 12 ans, plus particulièrement ceux issus de familles monoparentales et/ou de familles isolées.

Nous espérons ainsi permettre aux parents et à leurs enfants de sortir du quotidien pour passer un moment agréable dans un beau lieu de culture, permettant de renforcer leur lien grâce à une approche adaptée, tout en valorisant leur potentiel créatif et leurs capacités artistiques. Ainsi, nous souhaitons leur redonner confiance en eux et les ouvrir à la culture, en surmontant les freins et les obstacles qui peuvent exister. L'accompagnement personnalisé et bienveillant les guidera dans leur parcours de découverte culturelle (respect des œuvres, du lieu, des autres, etc.), ce qui a pour but d'encourager les familles à devenir les acteurs leur démarche d'ouverture à la culture et à leur environnement.

Concrètement, différents ateliers seront proposés : certains de découverte des collections du musée (peinture, sculpture, arts décoratifs, art sacré, architecture) ; d'autres d'expression artistique, où chaque participant pourra utiliser les différentes techniques à sa disposition en fonction de ses inspirations personnelles (pastels, encres, fusain, gouache, collages, terre). Ces ateliers sont animés par un plasticien du musée Maurice Denis, chaque premier mercredi du mois de 14h à 16h, depuis le mois d'octobre 2013, et sont gratuits pour les publics issus du champ social.

Autres actions importantes menées par la commune pour la culture, les loisirs et le jeu :

- « Les bobines du samedi » : organisation de « ciné-goûters » avec projection d'un film récent, une fois par mois dans une bibliothèque municipale.
- Dans le cadre de la Fête Ô Pecq (ex-fête de la jeunesse), fête familiale, différents pays ont été mis en valeur (culture, gastronomie, artisanat, etc.).

Par ailleurs, comme chaque année, de nombreuses familles sont venues profiter de la fête qui prend place dans le parc Corbière, avec des structures gonflables et des stands kermesse. Chaque année, de nouvelles activités sont proposées. Ainsi, l'association « jeux du monde » a proposé aux familles de jouer à des jeux surdimensionnés et de découvrir ainsi à quoi joue les enfants dans les pays d'Afrique ou d'Océanie. Les associations tennis de table, trampoline, capoeira, danse, kung-fu, etc., ont montré leur savoir-faire. Une scène offre aux enfants et aux jeunes la possibilité de présenter un spectacle, un concert ou des danses. Le conservatoire, la maison pour tous, l'école des sports sont aussi présents et offrent aux enfants et aux jeunes de bons moments de détente.

Enfin, l'UNICEF tient un stand permettant à chacun de se familiariser, de découvrir ou d'approfondir sa relation avec l'organisme des Nations-Unies.

- La fête des bébés : chaque année, les bébés nés dans les 12 mois qui précèdent la fête sont mis à l'honneur. Chaque enfant est appelé par son nom et reçoit un cadeau de Madame le maire (sur la photo avec le bébé dans ses bras). Une animation et un goûter suivent cette cérémonie. Cette fête accueille le bébé et toute la famille, y compris les grands-parents.



- Dans le cadre du « Printemps musical du Pecq » (ex-Pecqstival), qui s'étend sur une dizaine de jours, plusieurs groupes de musiciens viennent faire des représentations à la Salle des Fêtes communale. Un spectacle a été réservé spécialement pour le public scolaire, intitulé « Le voyage de Bob le gigueur », proposant de suivre le petit pantin Bob, dit « le gigueur », pour un aller-retour aux Amériques en musique et en chansons plein de rebondissements. Ce divertissement est proposé en partenariat avec les Jeunesse musicales de France (JMF).

Un Ciné-Goûter, gratuit sur réservation, est également organisé dans une bibliothèque de la ville.

Les jeunes de moins de 25 ans et les étudiants bénéficient notamment de tarifs réduits pour l'ensemble de la programmation.

- Grand jeu du printemps : pour fêter l'arrivée du printemps, le parc Corbière ouvre ses portes aux enfants des accueils de loisirs maternels ainsi qu'aux alpicois du même âge, pour participer à des activités ludiques.
- Animations proposées par les conseils de quartier :
 - Spectacle pour enfant suivi d'un goûter.
 - Après-midi récréative avec spectacle de marionnettes, concours de déguisements et goûter ; lâcher de ballons organisé lors du dîner de quartier ou manège installé.
 - Spectacle théâtral des enfants du cours de la Maison pour tous pour les enfants du quartier.
 - Spectacles pour enfants.
 - Diffusion de films pour enfants et goûter-carnaval.
- Les séjours vacances proposés par la ville :
 - pour les enfants ; et
 - pour les adhérents d'Activ'Jeunes.
- Les avantages divers des adhérents Activ'Jeunes : pour un prix modique, 5€ les adhérents peuvent accéder gratuitement à beaucoup de loisirs et d'activités, comme la piscine municipale, des sports, des ateliers, du baby-foot, des jeux-vidéos, de l'aide aux devoirs, etc.
- La Politique culturelle pratiquée par la ville :
 - Gratuité des bibliothèques dans certains cas (demandeurs d'emploi, élèves, enseignants et personnel des écoles, crèches et centres de loisirs de la ville du Pecq, ainsi qu'Activ'Jeunes)
 - Gratuité des places de théâtre pour certains spectacles, pour les moins de 10 ans et réductions (familles nombreuses, demandeurs d'emploi, moins de 25 ans, bénéficiaires du RSA et titulaires de la carte d'invalidité).
 - Les bibliothèques comptent 500 enfants et jeunes inscrits (essentiellement des enfants), avec un espace réservé pour chacun de ces deux groupes. Des activités spécifiques leurs sont proposées, au nombre de 3 ou 4 par mois, parmi lesquelles : contes, ateliers, cinéma, café philo, spectacles, concours de mangas, salon du livre jeunesse, exposition, etc.

- La ville compte un conservatoire avec 260 élèves de moins de 18 ans inscrits, dont 143 ont moins de 12 ans.
- La ville compte un théâtre avec 4 000 spectateurs par an, qui dispose d'une programmation spécifique pour les enfants/jeunes, faisant environ 1 000 entrées.
- Echanges scolaires entre collégiens de Hennef en Allemagne – notre ville jumelle – et du Pecq (1 à 2 classes par an). La ville aide certains alpiçois à financer leur échange et reçoit les jeunes allemands à l'hôtel de ville.
- Echange scolaire entre une classe d'élémentaires et la ville de Barnes, Angleterre.
- Echange entre jeunes sportifs du Pecq et de Hennef (tennis, foot, etc.).

Les actions concernant la politique sportive municipale :

- Projet sportif municipal (document figurant en annexe), reflète la réelle volonté municipale de développer les activités sportives au Pecq, notamment en direction de la jeunesse.
- Nombreuses associations sportives avec une grande diversité d'activités proposées. Les associations sportives du Pecq comptent plus de 5 300 adhérents, soit près du tiers de la population alpiquoise. Parmi eux, un grand nombre d'enfants, de jeunes et de familles.
- Création d'un « *City stade* » dans le quartier des Vignes-Benettes, avec terrains de basket et de hand/foot, ainsi que 2 tables de ping-pong.
- Création d'un « *Fitness parc* » en bord de Seine, avec des infrastructures pour s'entretenir ou se remettre en forme.
- Infrastructure importantes pour une ville d'environ 16 500 habitants : 5 endroits avec des terrains urbains de foot/hand/basket/volley, 3 endroits distincts dans la ville avec des tables de ping-pong, 2 piscines (1 municipale et 1 intercommunale située à Saint-Germain-en-Laye), 1 Stade (14 courts de tennis, 2 terrains de football, 1 terrain polyvalent, 1 piste d'athlétisme et 1 boulodrome), 4 gymnases, 1 *Fitness parc*, 1 *Skatepark* et un club de voile.
- Espaces naturels propices au sport en plein air (notamment les bords de Seine et le parc Corbière).

- Le cross des écoles : organisé en mai par le service des Sports et le service Vie scolaire, le cross permet à tous les enfants des écoles élémentaires publiques et privées de se retrouver pour se confronter mais surtout pour le plaisir de partager cet évènement fédérateur.

- « Raidy to go » : est un nouveau raid multisports éco-citoyen organisé par l'UFOLEP. L'édition 2015 partira sur la "Route des poilus" dans le cadre de la commémoration du centenaire de la Grande Guerre 14-18. Le parcours de cette édition permettra aux jeunes de se réapproprier l'histoire et de découvrir quelques hauts lieux de ce conflit à travers une aventure itinérante ponctuée d'épreuves sportives et culturelles. Le parcours reliera l'Ile-de-France à Reims, soit près de 200 kilomètres, sur 7 jours, du 4 au 10 juillet 2015. Les équipes, mixtes, seront constituées de 4 jeunes (entre 15 et 17 ans) ; chacune représentant un centre social, une maison de jeunes, une association, une collectivité territoriale ou une autre personne morale à finalité non lucrative. « Raidy to go » est un évènement sportif conçu autour de la notion de développement durable, avec une volonté de transmettre des valeurs importantes :
 - Volet environnemental : sensibiliser et responsabiliser les jeunes quant à leur impact sur l'environnement ; faire découvrir de nouvelles façons de se déplacer et de s'alimenter ; mettre en valeur le réseau de transport en commun de l'Ile-de-France ; valoriser les parcs naturels régionaux et les bases de loisirs d'Ile-de-France ; et respecter et protéger les sites (ramassage et tri des déchets, balisage et marquage compostable, etc.).
 - Volet social : apprendre à vivre en collectivité et développer la solidarité et la citoyenneté (chacun dans l'équipe aura un rôle qu'il devra assumer pour aller jusqu'au bout) ; mettre en valeur la mixité fille/garçon et la mixité sociale (cohabitation et partage d'une aventure commune pendant une semaine avec d'autres personnes venant de lieux géographiques et d'environnements familiaux et sociaux différents) ; développer le respect, le fair-play, le partage, l'entraide et l'esprit d'équipe ; valoriser le dépassement de soi et l'investissement ; sensibiliser aux vertus du sport en matière de santé (travail autour de la nutrition, sédentarité, etc.) ; et sensibiliser au handicap au travers d'ateliers handisport.

Une équipe alpicoise regroupant les jeunes sportifs du Pecq est constituée afin d'y participer et de représenter la ville dans cet évènement.

Les investissements pour les structures éducatives, sportives et de jeux :

- Rénovation du groupe scolaire Jean Moulin (13/14 millions d'euros)
- Rénovation de la crèche des Diablotins (1 million d'euros)
- Réhabilitation de la crèche les Dauphins (400 000 €)
- Réaménagement du centre de loisir les 4 Saisons (150 000 €) : améliorer la fonctionnalité et redonner de l'espace aux enfants.
- Rénovation du Gymnase Marcel Villeneuve (1,5 million d'euros) : réhabilitation phonique et thermique, redistribution fonctionnelle (création d'un dojo, refonte des vestiaires et ajout d'espaces de stockage).
- Rénovation du Gymnase Normandie Niemen (600 000 €) : réhabilitation phonique et thermique et changements fonctionnels.
- Nouvelle aire de jeux près du Pôle Jean Moulin (50 000 €)
- Investissements sur le City stade et le local Jean Moulin (700 000 €)

En temps de crise, sur la période 2015-2020, ce sont 17,5 millions d'euros qui sont investis sur le pôle Enfance, Jeunesse et Sports.

Tout en encadrant très strictement nos dépenses – avec la baisse des rentrées fiscales dues au ralentissement économique et à la diminution des dotations de l'état, la ville du Pecq réalise un effort considérable en mobilisant autant de ressources afin de préparer l'avenir des enfants et des familles.

.....

ANNEXES

.....

Document n° 1 : Le projet sportif municipal

Document n° 2 : Le Projet Educatif Territorial

Document n° 3 : La Charte Commune-Handicap

Document n° 4 : Diagnostic social de Territoire (2013)